

Piloter des contrats de projets complexes pour le bâtiment, les infrastructures et le génie civil – Contract management

RS6695 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	120, 230, 232
Formacode(s)	22274, 22054, 22259, 13209, 22217
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2024
Date d'échéance	19/07/2026

Certificateur(s)

ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES · SIRET : 19753501600020

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
PONTS FORMATION CONSEIL	40337223800044	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification répond aux besoins des professionnels des domaines du génie civil, du bâtiment, des routes, des infrastructures, de l'urbanisme, des matériaux, des transports pour les acteurs de la maîtrise d'ouvrage (celui à qui appartient le bâtiment, le pont...), la maîtrise d'œuvre (celui qui conçoit le bâtiment ou le pont...) et l'entreprise (celle qui réalise le pont, le bâtiment ...). Et ce, fin de prendre en compte les évolutions réglementaires, techniques, conjoncturelles, structurelles de ces secteurs.

Ces dernières années, il a été observé l'émergence d'un besoin en nouvelles compétences pour le pilotage de projets de bâtiments ou infrastructures ayant en commun la complexité du projet et /ou ayant une grande envergure financière (10 à 20 000 000 d'euros). Un projet de bâtiment ou d'infrastructure complexe est un projet sur lequel un grand nombre d'éléments interagissent au même moment selon leurs propres règles du jeu, créant de ce fait des situations (ou problématiques) difficilement prévisibles.

Le pilote du projet devra acquérir de nouvelles compétences en Contract Management pour mener à bien son projet en anticipant les risques de celui-ci ou s'entourer de professionnels ayant les compétences requises pour le faire. Afin de piloter ces projets, coordonner les multiples acteurs, gérer et anticiper les finances, il est indispensable de certifier des professionnels au management de contrat complexe. Ainsi, les professionnels deviennent garants du bon fonctionnement contractuel et financier de ces projets en proposant la contractualisation des risques, en anticipant les éventuels aléas, en négociant avec tous les acteurs du projet afin que chacun trouve sa place dans celui-ci et contribue à le mener à bien dans un cadre législatif et réglementaire défini.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Analyser le projet de construction et le montage juridique choisi en s'appuyant sur la réglementation en vigueur, pour mieux anticiper les risques et sécuriser la mise en œuvre de l'opération jusqu'à sa livraison.
2. Élaborer sa stratégie financière en choisissant la contractualisation des prix et les modalités de paiement les plus

adaptées au modèle de financement du projet (construction, VEFA, concession, PPP), en s'appuyant sur une méthode d'estimation et d'analyse des coûts et des prix de ventes afin de sécuriser, prévenir et tracer les indicateurs financiers du projet.

3. Co-construire en association avec l'équipe projet, l'identification, la mesure et le pilotage des risques en s'appuyant sur des procédures et des outils soit spécifiques à l'analyse des risques soit essentiels à la gestion de projets (planning,) afin de garantir les engagements financiers et temporels du projet.

4. Construire une stratégie de négociation en analysant les positionnements et priorités des acteurs externes au projet et préparer les séances de négociations en assimilant les attitudes du face à face (écoute, influence...) dans l'objectif de faciliter la résolution des conflits.

5. Adapter sa communication écrite et orale en fonction de la criticité des situations, permettant l'arbitrage entre le nécessaire reporting du suivi de l'exécution du projet, facilitant la gestion des réclamations et la résolution des sujets de désaccords.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le public cible est constitué de : contracts managers débutant ou récent au sein d'une maîtrise d'ouvrage publique, en maîtrise d'œuvre ou en entreprise de construction, chefs de projets, acheteur, juriste, ingénieur, financier, consultant intervenant dans la gestion de contrats d'envergure.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de trois professionnels ayant plus de dix ans d'expériences et représentant chacun les parties prenantes d'un projet de construction ou d'aménagement (Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et expert juridique des réclamations). Ils sont externes aux certificateurs et n'ont pas assuré la formation.

Base légale

Date de décision	19/07/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2026
Date de dernière délivrance possible	19/01/2027

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6695/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	80 %
Période	05/2025 – 04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	34 600 €

Coût moyen par dossier	6 920 €
Durée moyenne	106 h
Période	03/2025 – 08/2025
France compétences	66 %
Entreprise	33 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.